



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 89948

Texte de la question

Mme Josette Pons attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la douloureuse et épineuse question du sort des chrétiens d'Orient. En effet, discriminés depuis toujours, pourchassés et martyrisés aujourd'hui, les chrétiens d'Orient n'ont malheureusement souvent que le choix entre une conversion forcée à l'islam ou la mort. Entassés dans des camps de réfugiés, des écoles, des églises, des caravanes ou des *algecos* après avoir perdu biens et proches, les chrétiens d'Orient semblent être aujourd'hui les grands oubliés du phénomène migratoire largement relayé par les médias et les pouvoirs publics que connaît notre pays. Alors que, dans sa tradition d'accueil qui l'honore, notre pays a décidé d'accueillir 24 000 réfugiés clandestins, force est de constater l'absence de volonté similaire pour accueillir les chrétiens d'Orient. En effet, les visas de réfugiés délivrés à des familles chrétiennes d'Irak ou de Syrie ne sont délivrés qu'au compte-gouttes et après de très longues procédures d'instruction. Elle lui demande donc pourquoi la France n'agit pas en faveur des chrétiens d'Orient qui demandent des visas avec la même générosité et la même volonté qu'elle n'en déploie pour tous les autres réfugiés qui arrivent actuellement.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89948

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7549

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)